

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS

COMMUNE DE MBOUDA

SECRETARIAT GENERAL

**BUREAU DU PARTENARIAT ET DU SUIVI
DES PROJETS ET MARCHES**

BP 51 MBOUDA
Tél. : 233 30 53 62
E.mail : contact@communedembouda.cm



WEST REGION

BAMBOUTOS DIVISION

MBOUDA COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

**PARTENERSHIP FOLLOW UP OF
PROJECTS**
AND CONTRACTS OFFICE

13 AVR 2023

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05 /AONO/C-MDA/CIPM/ROUTE/23 DU
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LES GROUPEMENTS DE LA
COMMUNE DE MBOUDA (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

Le Maire de la Commune de Mbouda (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Mairie de Mbouda, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des opérations sus-indiquées.

1- Objet de l'Appel d'Offres:

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LES GROUPEMENTS DE LA COMMUNE DE MBOUDA

Le détail des travaux est précisé dans le CCTP.

2- Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des Travaux publics.

3- Financement : BIP MINTP

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, MINTP Exercice Budgétaire 2023.

4- Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres:

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Mbouda (Bureau du partenariat, du suivi des projets et marchés) contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Mbouda, d'une somme non remboursable de 45 000 (quarante cinq mille) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

5- coût prévisionnel et cautionnement provisoire.

N°	Intitulés	Montant prévisionnel FCFA	Cautionnement provisoire FCFA
A	TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LES GROUPEMENTS DE LA COMMUNE DE MBOUDA	27 000 000	540 000

6- Cautionnement provisoire :

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et sera établi par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances dont la liste se trouve en annexe. Le montant de ce cautionnement figure dans le tableau ci-dessus.

7- Remise des offres :

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé et cacheté sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Mbouda (Bureau du partenariat, du suivi des projets et marchés), au plus tard le **05 MAI 2023** à 11 heures 00 minute précises, heure locale et devra porter la mention :

**POUR L'EXECUTION DES
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05 /AONO/C-MDA/CIPM/ROUTE/23 DU
TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES DANS LES GROUPEMENTS DE LA COMMUNE DE MBOUDA (EN
PROCEDURE D'URGENCE)**

« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

9- Ouverture des Offres

L'ouverture de l'offre contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **05 MAI 2023** à 12 heures 00 minute. Elle se fera dans la salle des actes de la Commune de Mbouda par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mbouda siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée

10- Recevabilité des offres

Sous peine de rejet pur et simple de l'offre, les pièces administratives doivent être datées d'au plus trois mois et en cours de validité au moment de l'ouverture des offres, ou alors établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme au présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

11-DELAIS D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois

12. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

12.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission dans le dossier à l'ouverture des offres ;
- Non-conformité de la soumission dans le dossier à l'ouverture des offres ;
- Figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Soumissionnaire ayant obtenu moins de 70 % «soient 16 oui » de l'ensemble des critères de qualification
- Absence dans le détail estimatif d'un prix unitaire quantifié dans le DAO

12.2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

- A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
- B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;
- D- MATERIELS ;
- E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
- F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

13- Attribution

Le Contrat sera attribué au soumissionnaire présentant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mbouda (Bureau du partenariat, du suivi des projets et marchés).

16. Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la commune de Mbouda (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent appel d'Offres.

17- Lutte Contre La Corruption

Pour une tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748.

AMPLIATIONS

- ARMP ;
- DDMINMAP/BTOS
- Président CIPM/Mda ;
- DDMINTP/Btos
- BPSPM /Mda ;
- Affichage/Archives

